

L'emploi lié au tourisme en Corse

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Vendredi, 03 Mai 2013 00:00 -

"Le climat et le patrimoine naturel et culturel de l'île en font une destination prisée des vacanciers. Durant l'année 2010, 7,5 millions de passagers, hors croisiéristes, ont transité dans les ports et aéroports de l'île. Cet afflux touristique est à l'origine de 18 200 postes salariés dans le secteur privé, représentant ainsi 19 % de l'emploi privé insulaire.

Conséquence du caractère saisonnier de ses activités, le tourisme génère toutefois peu d'emplois à l'année. En effet, ces 18 200 emplois correspondent à 7 200 emplois équivalent temps plein soit 12 % des postes en équivalent temps plein du secteur privé.

Autrement dit, le temps de travail effectué par 100 postes salariés liés au tourisme correspond à celui de 39 emplois à temps complet durant toute l'année. La saison touristique corse se déploie d'avril à octobre avec une forte concentration de l'emploi en juillet et août. L'importance de la saison dans l'économie insulaire entraîne une augmentation d'un tiers de l'emploi privé pendant l'été".

[lire la suite](#) [[PDF - 3 Mo](#)]

Consultez la source sur Veille info tourisme: [L'emploi lié au tourisme en Corse](#)